

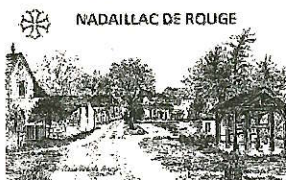
RF
Sous-Préfecture de GOURDON (LOT)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/10/2022
046-214602096-20221021-DE_2022_020-DE

République française

Département du Lot

COMMUNE DE NADAILLAC DE ROUGE

Séance du 21 octobre 2022 18 heures 30



Membres en exercice :

11

Présents : 8

Votants: 10

Date de la convocation:

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis CHASTRUSSE

Présents : Francis CHASTRUSSE, Didier LAJUGIE, Stéphane PRUNIERE, Christine BOSREDON, Florence LAFAGE, Agnes LEBRUN REDOULOUX, Tatiana MIERMON, Jean-Marc PARJADIS

Représentés: Jean-Jacques LAJUGIE par Didier LAJUGIE, Agnes EHRENFELD par Francis CHASTRUSSE

Excusés:

Absents: Nathalie LEYDIS

Secrétaire de séance: Tatiana MIERMON

Objet: Signature d'un mandat avec un agent Immobilier - DE_2022_020

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir rencontré, Monsieur MAILLE, conseiller immobilier, pour le groupe Open Immobilier.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que nous n'avons pas vendu de terrain du lotissement depuis 2018.

Monsieur Maille propose de signer un mandat de semi exclusivité pour une période de 12 mois, (il pourra être dénoncé à tout moment au bout de 3 mois), pour le Lot 1, pour un prix de vente de 17 712 comme établi par délibération du 02/02/2018, plus les frais d'honoraires soit un prix de 21 000€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés autorise monsieur le Maire à signer le mandat avec Monsieur MAILLE David.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

A NADAILLAC DE ROUGE les jour, mois et an ci-dessus

le Maire, Francis CHASTRUSSE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 27/10/2022
et publié ou notifié
le 27/10/2022



Le Maire, Francis CHASTRUSSE